

LES SIX TECHNIQUES D'ACHATS

Appréhender les techniques du Code de la Commande publique

1 JOUR, 7 HEURES

ACHETEURS
PUBLICS

CODE :
APA28

Objectifs de la formation

- Appréhender le contexte réglementaire des techniques d'achats spécifiques
- S'approprier l'utilisation des systèmes d'acquisition dynamiques
- Etre en mesure d'utiliser les catalogues électroniques dans la procédure de passation des marchés publics
- Identifier les éléments clés liés aux enchères électroniques

Parmi nos formateurs

- **PLUTON-DENNY Christelle**
Experte en développement des compétences Achats et Marchés Publics,
CEC AUDIT & CONSEIL

Public concernés

- Acheteurs publics ; Agent en charge des achats pour la fonction publique d'état, la fonction publique hospitalière et les collectivités territoriales

Critères d'admission

- Cette formation entre dans le champ d'application des dispositions relatives à la formation professionnelle continue car considérée comme une action d'adaptation et de développement des compétences des salariés.

Prérequis

- Aucun prérequis n'est nécessaire

Tarifs

- Promo d'été -10% : Communes <20.000 hab. - Sessions en virtuel : 625,50 €HT
- Promo d'été -10% : Communes >20.000 hab. - Sessions en virtuel : 805,50 €HT
- Communes < 20 000 habitants (ou élus) : Tarif Classe virtuelle : 695,00 €HT
- Communes > 20 000 habitants (ou autres établissements) : Tarif Classe virtuelle : 895,00 €HT

Le code de la commande publique distingue six techniques d'achats possibles. L'acheteur adopte donc la technique qui s'adapte au mieux à la nature du marché et à ses besoins.

Au travers d'exemples et d'études de cas, les stagiaires passeront en revue les différentes techniques d'achat afin d'identifier les meilleures solutions en fonction de leurs besoins.

Rappel général Code de la commande publique

- Le cadre général de la Commande Publique
- Les grands principes de la Commande Publique
- Les différents types de contrats de la Commande Publique
- Les objectifs des techniques d'achats

ATELIER Quiz interactif : Les participants devront répondre à un panel de questions dont les réponses seront argumentées par le groupe et complétées par le formateur

Techniques d'achats: Accord cadre, concours, système de qualification

- Identifier le type d'accord-cadre en fonction du besoin
- Cerner les conditions de passation et d'exécution de l'accord-cadre
- Maîtriser le montage du concours
- Suivre le bon déroulement du concours
- L'attribution du marché suite au concours
- Appréhender le système de qualification (entités adjudicatrices)
- Comprendre les règles de passation des marchés publics conclus sur la base d'un système de qualification

ILLUSTRATION Exemples de procédures

Techniques d'achats : le Système d'Acquisition Dynamique (SAD)

- Intégrer les éléments de contexte du SAD: décret n° 2018-1075 du 3 décembre 2018 Articles R2162-37 à R2162-51
- Présenter les intérêts de la mise en place du SAD
- Identifier le cadre juridique lié au SAD
- Les étapes de mise en place du SAD
- Quels risques liés au SAD
- Déterminer les types d'achats concernés
- Quels sont les moyens à mettre en œuvre : les documents de la consultation, la mise en concurrence du SAD, la publicité, la mise en concurrence des marchés spécifiques, l'attribution des marchés spécifiques

ATELIER Etude de cas : plusieurs dossiers de consultations relatifs à un SAD sont présentés par l'intervenant, les stagiaires sont amenés à examiner les dossiers et identifier ce qui fonctionne et dysfonctionne en justifiant leur choix

Techniques d'achats : les catalogues électroniques

- Définir le cadre des catalogues électroniques: décret n°2018-1075 du 3 décembre 2018 Articles R2162-52 à R2162-56
- Quels est l'intérêt à passer par les catalogues électroniques
- Quels sont les risques liés aux catalogues électroniques
- Identifier le type d'achats concernés
- Quels sont les moyens à mettre en œuvre: moyens techniques, l'accès aux catalogues électroniques, l'association de la carte achats
- Comment accéder aux catalogues électroniques

Techniques d'achats: Les enchères électroniques

- Présenter le cadre juridique des enchères électroniques: décret n°2018-1075 du 3 décembre 2018 Articles R2162-57 à R2162-66
- Appréhender l'aspect financier des enchères électroniques
- Quels sont les risques liés aux enchères électroniques
- Identifier les étapes de publication de l'avis de marché
- Présenter le déroulement de l'enchère électronique
- Attribution du marché après la clôture de l'enchère électronique

CAS PRATIQUE

Sur la base d'un besoin fictif proposé par le formateur, le groupe doit dérouler une enchère électronique et déterminer condition de la réussite du dispositif

Evaluation des acquis et débriefing en plénière

Dates

Classe virtuelle

12/09/2025

03/12/2025

Modalités pédagogiques, d'évaluation et techniques

■ Modalités pédagogiques:

Pour les formations synchrones-présentiel ou classes virtuelles (formations à distance, en direct), les stages sont limités, dans la mesure du possible, à une douzaine de participants, et cherchent à respecter un équilibre entre théorie et pratique. Chaque fois que cela est possible et pertinent, des études de cas, des mises en pratique ou en situation, des exercices sont proposées aux stagiaires, permettant ainsi de valider les acquis au cours de la formation. Les stagiaires peuvent interagir avec le formateur ou les autres participants tout au long de la formation, y compris sur les classes virtuelles durant lesquelles le formateur, comme en présentiel peut distribuer des documents tout au long de la formation via la plateforme. Un questionnaire préalable dit 'questionnaire pédagogique' est envoyé aux participants pour recueillir leurs besoins et attentes spécifiques. Il est transmis aux intervenant(e)s avant la formation, leur permettant de s'adapter aux publics. Pour les formations en E-learning (formations à distance, asynchrones), le stagiaire peut suivre la formation à son rythme, quand il le souhaite. L'expérience alterne des vidéos de contenu et des activités pédagogiques de type quizz permettant de tester et de valider ses acquis tout au long du parcours. Des fiches mémos reprenant l'essentiel de la formation sont téléchargeables. La présence d'un forum de discussion permet un accompagnement pédagogique personnalisé. Un quizz de validation des acquis clôture chaque parcours. Enfin, le blended-learning est un parcours alternant présentiel, classes virtuelles et/ou e-learning.

■ Modalités d'évaluation:

Toute formation se clôture par une évaluation à chaud de la satisfaction du stagiaire sur le déroulement, l'organisation et les activités pédagogiques de la formation. Les intervenant(e)s évaluent également la session. La validation des acquis se fait en contrôle continu tout au long des parcours, via les exercices proposés. Sur certaines formations, une validation formelle des acquis peut se faire via un examen ou un QCM en fin de parcours. Une auto-évaluation des acquis pré et post formation est effectuée en ligne afin de permettre à chaque participant de mesurer sa progression à l'issue de la formation. Une évaluation à froid systématique sera effectuée à 6 mois et 12 mois pour s'assurer de l'ancrage des acquis et du transfert de compétences en situation professionnelle, soit par téléphone soit par questionnaire en ligne.

■ Modalités techniques FOAD:

Les parcours sont accessibles depuis un simple lien web, envoyé par Email aux stagiaires. L'accès au module de E-learning se fait via la plateforme 360Learning. La durée d'accès au module se déclenche à partir de la réception de l'invitation de connexion. L'accès aux classes virtuelles se fait via la plateforme Teams. Le(a) stagiaire reçoit une invitation en amont de la session lui permettant de se connecter via un lien. Pour une bonne utilisation des fonctionnalités multimédia, vous devez disposer d'un poste informatique équipé d'une carte son et d'un dispositif vous permettant d'écouter du son (enceintes ou casque). En ce qui concerne la classe virtuelle, d'un microphone (éventuellement intégré au casque audio ou à la webcam), et éventuellement d'une webcam qui permettra aux autres participants et au formateur de vous voir. En cas de difficulté technique, le(a) stagiaire pourra contacter la hotline au 01 70 72 25 81, entre 9h et 17h ou par mail au logistiqueformations@infopro-digital.com et la prise en compte de la demande se fera dans les 48h.

